



Déclarations impot séparée avec contrat de mariage

Par **mcguiness**, le **14/12/2010** à **13:03**

Bonjour,

Est il vrai que mariés sous le régime de la séparation des bien (et n'en aillant aucun en commun) il nous est possible de faire des déclarations d'impots séparées ?

Merci de m'éclairer